

## FO Métaux signe le contrat stratégique de filière aéronautique 2024-2027

Le CSF (Comité Stratégique de Filière) aéronautique s'est réuni vendredi 15 décembre 2023 en présence du ministre délégué chargé de l'Industrie Roland Lescure, du ministre délégué chargé des Transports Clément Beaune et du président du Gifas Guillaume Faury, des industriels et des organisations syndicales FO, CFE-CGC et CFDT. A cette occasion, il a été présenté et signé le nouveau contrat stratégique de filière pour la période 2024 - 2027. Ce contrat fait suite au précédent contrat, qui couvrait la période 2019-2022.

La signature par FO Métaux du contrat de filière aéronautique va dans le sens des revendications et propositions que nous portons.

Les axes de travail de ce contrat de filière seront :

- La décarbonation du secteur aéronautique,
- La réindustrialisation,
- L'autonomie stratégique,
- La compétitivité et l'attractivité des métiers de l'industrie et des compétences.

Le contrat s'inscrit dans une période de remontée en cadence de la production, de besoins de financement de la chaîne de sous-traitance et de transition numérique et écologique de l'ensemble de la filière.

Les CSF, qui sont issus du CNI (Comité National de l'Industrie), poursuivent plusieurs objectifs, qui sont la réindustrialisation, la transition écologique et numérique, et la résilience du pays.

FO Métaux a porté ces thématiques depuis de nombreuses années, au travers de ses publications de livres blancs pour la défense de l'industrie sur notre territoire ainsi que la publication en 2022 d'un manifeste pour une industrie verte, avec une dizaine de propositions pour affronter au mieux cette transition environnementale, énergétique, en préservant l'indépendance et la souveraineté de notre pays.

Nous militons pour faire renaître l'industrie sur notre territoire. Facteur de croissance, d'innovation, de compétitivité, de souveraineté, d'indépendance et d'emplois, l'industrie doit retrouver la place qui n'aurait jamais dû cesser d'être la sienne au cœur de notre économie. Alors qu'elle ne représente que 12 % du PIB tricolore, elle frôle les 20 % chez certains de nos voisins.

La volonté de réindustrialisation doit être pourvoyeuse d'emplois en prenant réellement en compte les questions sociales et, face à l'urgence, des engagements concrets sont indispensables. Ce contrat de CSF en contient, ce dont nous nous félicitons.

Paris, le 18 décembre 2023

### **Contact**

Edwin LIARD, Secrétaire Fédéral en charge du secteur Aéronautique, Espace et Défense 06.71.94.70.94.